

Comment le saisir

Pourquoi le saisir

Qui peut le saisir

Retour à l'accueil

COMMENT LE SAISIR

Vous pouvez saisir le Contrôleur général des lieux de privation de liberté pour l'informer d'une situation qui porte, selon vous, atteinte à vos droits fondamentaux ou aux droits fondamentaux d'une personne privée de liberté (ou qui a, récemment, été privée de liberté) et qui est liée aux conditions de détention, de garde à vue, de rétention ou d'hospitalisation, à l'organisation ou au fonctionnement d'un service.

[Télécharger le dépliant de présentation de l'institution](#)

PAR VOIE ELECTRONIQUE

Prénom *

Association "Contrôle public"

Nom *

Ziablitsev - président

Adresse mail *

controle.public.fr.rus@gmail.com

Adresse

Numéro et Rue *

6 place du clauzel app 3

Code postal *

43000

Ville *

Le Puy en Velay

Objet de la demande *

violation les droits du rétenu au CRA de Nice

- Les types de fichiers acceptés sont tif, txt, pdf, doc, xls, ppt, msg, eml, jpg, jpeg, rtf.
- La taille de chaque pièce ne doit pas dépasser 5 Mo.
- Le nombre maximal de fichiers est de 5

Corps du message *

délibérément privé de liberté en raison de l'abrogation des lois en France et comme une poursuite pour ses activités de défense des droits de l'homme. Il est légalement sur le territoire de la France, mais par des moyens criminels, privé de liberté et isolé des défenseurs et du monde extérieur
<https://u.to/FXCAGw> - Asile

Sujet de la communication

- Les types de fichiers acceptés sont tif, txt, pdf, doc, xls, ppt, msg, eml, jpg, jpeg, rtf.
- La taille de chaque pièce ne doit pas dépasser 5 Mo.
- Le nombre maximal de fichiers est de 5

Corps du message *

Documents

- | | |
|---------------|----------------|
| Выберите файл | Файл не выбран |
| Выберите файл | Файл не выбран |
| Выберите файл | Файл не выбран |
| Выберите файл | Файл не выбран |
| Выберите файл | Файл не выбран |

Merci de saisir les caractères suivants : Y6 Q X

Envoyer

Votre message a bien été envoyé. Merci.

Les informations issues des courriers de saisine font l'objet d'un enregistrement informatique. Ces données sont réservées au strict usage du Contrôleur général des lieux de privation de liberté. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, et le cas échéant, rectification ou suppression des informations le concernant.

PAR VOIE POSTALE

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté peut être saisi par courrier postal à l'adresse suivante :

**Contrôleur général
des lieux de privation de liberté
CS 70048
75921 Paris cedex 19**